

Mât cylindriques

Design iGuzzini

iGuzzini

Dernière mise à jour des informations: Février 2024



Référence accessoire

1272: Mât cylindrique avec plaque L=4000 diam. 76mm

Description technique

Mât cylindrique réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique en poudre texturée coloris gris. Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le mât est formé d'un unique tube soudé, diamètre $\varnothing 76$ mm, épaisseur 3 mm et hauteur 4600 mm. L'orifice pratiqué pour la porte de visite mesure 132x38 mm et se trouve à 1000 mm du niveau du sol, conçu pour le montage d'un bornier à un fusible (réf. 1864). Porte de visite saillante, en alliage d'aluminium GDALSI 12 La plaque d'ancrage pour le support du mât est en acier EN 10025-S235JR (ex Fe 360 UNI 7070) zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5) ; elle est de forme carrée, de 280 mm de côté et 15 mm d'épaisseur. Les 4 orifices mesurant 47x22 mm, avec un entraxe de 200x200 mm, permettent le passage des tire-fonds de fixation. Le mât est assuré à la plaque d'ancrage par soudage à la base. Les tire-fonds en acier, de 400 mm de long et de 18 mm de diamètre, sont bloqués au moyen de vis en acier.

Installation

Le mât s'installe par accouplement de la plaque soudée et de la contreplaque d'ancrage, celle-ci étant en acier EN10130 DC01 (ex Fe P01 UNI 5866) zingué à chaud, et les tire-fonds l'immobilisent. La contreplaque et les tire-fonds (code 1168) ne sont pas compris dans les accessoires du mât.

Coloris

Gris (15)

Poids (Kg)

36.5

Câblage

Les câbles de l'alimentation électrique passent à travers l'orifice situé à 350 mm de la base du cylindre en métal, qui mesure 150x50 mm. Le mât présente un orifice pour la fixation d'un culot d'ancrage, en mesure de recevoir le câble de mise à la terre externe, situé à 70 mm du sol, avec un diamètre de 11 mm, fixé au moyen de vis en acier inox A2 M8x17 mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o 'à la réglementation relative')

